L'ABEILLE.
JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.
PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.
Journal quotidien......$12 } payable d'avance.
Do. trois fois par semaine, $10 }
NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 16 MAI, 1840.

CANDIDATS WHIGS
choisis par la convention nationale.
POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.
POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.
POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.
1er. District—WM. DE BUYS, d'Orléans.
2d. District—JOSEPH BERNARD, d'Est-Bâton-Rouge.
3me. District—LOEUFROY BARRAS, de La Fourche.
4me. District—JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
5me. District—SETH LEWIS, des Rapides.

CANDIDATS POUR LE CONGRÈS:
Premier Dist. Congressionnel—L'hon. EDW. D. WHITE.
Second " " THOS. GIBBS MORGAN.
Troisième " " JOHN MOORE.

Législature d'Etat.
WM. DE BUYS,
GLENDY BURKE,
W. C. C. CLAIBORNE,
G. BEDFORD,
L. L. FERRIERE,
A. W. PICHOT,
CHRISTIAN ROSELIUS.

ASSOCIATION TIPPECANOE DES JEUNES GENS DE LA NLLE-ORLEANS.
Une assemblée régulière des membres de cette Association aura lieu dans la Salle de la Cour de Paroisse, au-dessus de la poste, samedi, le 16 courant, à 7 heures p. m. Un discours sera prononcé par un membre nommé à cet effet dans la dernière réunion. Des affaires importantes seront soumises à l'assemblée.
G. KURSHEEDT, N. DELAPLAINE. } Secrétaires.

Le parti de la réforme fait de rapides progrès. De toutes parts on voit les meilleurs démocrates abandonner successivement l'administration. Les élections qui ont eu lieu depuis quelques mois sur tous les points de l'Union, prouvent combien est populaire la cause de Harrison. Des villes, des comtés, des Etats, ont été arrachés au locofocoïsme: Le Connecticut, le Rhode Island, la Virginie appartiennent désormais à l'opposition.

Satisfaits du présent, pleins d'espérance en l'avenir, il ne faut pas cependant qu'une aveugle confiance ralentisse nos efforts. Si nous avons beaucoup fait, il nous reste encore plus à faire et n'oublions pas que rien n'est fait tant qu'on n'a pas atteint le but.

La Louisiane est le premier Etat qui ait maintenant à faire entendre sa voix et le résultat de ses élections est attendu avec une véritable anxiété. Il ne faut pas s'en étonner: La Louisiane qui a été longtemps le seul Etat libéral, le seul appui de la constitution et des lois dans l'immense vallée, qu'arrose le Mississipi, la Louisiane, renommée par l'intelligence et l'esprit chevaleresque de ses enfans, exerce sur les autres Etats du Sud une influence puissante. Aussi les Etats de l'Alabama, du Kentucky, de l'Indiana, de l'Illinois, du Missouri et de la Caroline du Nord, attendent-ils que, comme leur chef, nous leur donnions le signal de l'attaque.

Ces circonstances donnent à nos prochaines élections une importance extraordinaire, parce que notre exemple sera puissant pour le bien comme pour le mal.

Sans nul doute l'opposition est en majorité et, nous pouvons dire, en très grande majorité parmi nous; mais agit-elle avec ce concert, avec cette unanimité, avec cette activité qui assurent le succès? Ne sommes nous pas divisés, fractionnés par mille petits préjugés, par mille petites piques personnelles? Nous engageons nos concitoyens à réfléchir sérieusement là-dessus.

Quelle honte n'éprouverions nous pas si la Louisiane donnait une majorité aux Vanouristes? Quels regrets seraient les nôtres si nos divisions sur de misérables questions de personnes, compromettaient une victoire certaine?

Notre objet n'est point l'élévation de quelques hommes; mais bien de régénérer le pays et de le tirer de l'abîme où il a été plongé par des mains inhabiles. Or devant ce noble but toutes les passions privées, tous les intérêts individuels doivent se taire. Chacun doit faire abnégation de soi-même pour ne songer qu'au bien de tous.

Dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons, il faut tout sacrifier au bien public: tout, jusqu'à ces personnelles. Car il ne faut pas [...] droit de suffrage n'a point été [...] satisfaire leurs passions, [...] la Répu[...]

[...] Harrison revêtu d'un jupon et por[...] perche, s'est avancée pour troubler [...] comme maréchal, M. Laughlin est [...] le désordre et il a reçu sur la [...] qui a été mortel. Le meurtrier [...] les officiers de justice ont [...] Tous les membres de la conven[...] funérailles de M. Laughlin.

[...] nationale en terminant, a décidé que [...] chargé de se rendre auprès du géné[...] John Tyler, afin de leur porter l'ex[...] de la convention ainsi que le [...] signés par le président et les [...]

[...] remercîmens aux citoyens de [...] généreuse hospitalité, la conven[...] s'ajournerait, mais qu'elle se [...] mars 1841 à Washington afin d'assister à l'inauguration du général Harrison comme président.

CONVENTION LOCO-FOCO.—La convention nationale des loco-focos s'est aussi assemblée à Baltimore le 5 courant; elle s'est organisée en nommant un président, le général Wm. Carroll, six vice-présidents et quatre secrétaires. Elle avait pour but, on le sait, de confirmer le choix de M. VAN BUREN comme candidat à la prochaine présidence; elle a rempli ce mandat; mais elle n'a pas osé aller plus loin, et, après [...] entendu un nombre raisonnable de discours, [...] sans avoir fait choix d'un candidat [...] présidence.

[...] dispersion dans le [...] sont réunis en [...] ville sur le [...] de Nau[...]

Le *Courrier* d'hier renferme une lettre de M. SOULÉ, dans laquelle l'honorable avocat déclare qu'il ne peut accepter la candidature qui lui a été offerte pour la législature, par le parti loco-foco.

GASTON DE ST-ELME.—Une bonne action a toujours porté bonheur: la plus grande partie des loges sont déjà louées pour la représentation qui se donne demain au bénéfice des orphelins. C'est d'un heureux présage pour l'auteur de *Gaston de St-Elme*. Devant le public nombreux et choisi qui remplira la salle d'Orléans, s'il triomphe, sa victoire sera belle et brillante; s'il succombe, sa défaite ne sera pas tout-à-fait sans gloire. Gaston de St-Elme, nous l'avons déjà dit, est une œuvre assez sérieuse pour qu'on aille l'entendre pour qu'on l'écoute et qu'on la juge sérieusement. Pour nous qui ne pouvons pas nous défendre d'une sympathie réelle pour cette première œuvre d'un jeune Louisianais, nous désirons sincèrement la voir réussir, mais chute ou succès, nous en accuserons tout aussi franchement les défauts que les beautés. Ces dernières, selon nous, sont assez nombreuses.

MME CARADORI ALLAN dont on n'a pas oublié le beau talent, a été attaquée dernièrement de la rougeole, et la maladie s'était déclarée d'une manière si violente qu'elle avait causé de vives inquiétudes aux amis de cette cantatrice. Nous avons le plaisir d'annoncer qu'elle était hors de danger au moment du départ du Great Western.

— Une lettre de Natchez du 12 courant renferme ce qui suit:

"Il n'y a pas une maison dans la ville qui n'ait plus ou moins souffert de l'ouragan. Notre malheureuse cité ne se relevera jamais du coup qu'elle vient de recevoir. Il en est de même des plantations avoisinantes, situées sur les deux rives du fleuve. La perte éprouvée par M. Lapièce seul, dans l'habitation qu'il possède en face de Natchez, s'élève à trente ou quarante mille piastres. Nous sommes tous occupés à soigner nos infortunés compatriotes, malades ou blessés."

Le MADISONIAN, qui avait été obligé par le dernier incendie qui eut lieu à Washington, de suspendre ses publications, vient de les reprendre. Son fondateur, M. Allen, s'est ajoint pour collaborateur M. Donal McLeod, qui est l'un des meilleurs écrivains de la presse périodique. Il s'est fait connaître surtout par ses comptes rendus des Débats au Congrès. Le Madisonian était déjà l'un des organes les plus éloquents du parti whig; il ne pourra que gagner encore à posséder un homme comme M. McLeod.

JAMAÏQUE.—Nous recevons par la voie de New York des nouvelles de cette île qui vont jusqu'au 17 avril. La situation commerciale de cette île est loin d'être brillante. On tient dans ce moment à Kingston des assemblées publiques afin d'encourager les ouvriers à se rendre sur les habitations à sucre. Les bras y manquent. Dans la seule paroisse du Vere, la perte éprouvée par les planteurs par suite de l'absence de travailleurs, s'élève à plus de £130,000. La législature a voté le 7 mars £59,000 qui seront mis à la disposition de l'agent général pour faciliter l'immigration des ouvriers. La législature s'est prorogée au 11. A Kingston, la fausse nouvelle de la suspension de la banque des Planteurs a causé une grande excitation. Dans le premier moment la panique s'est emparée de la portion la moins sensée et la plus pauvre de la population qui a donné immédiatement les billets de la banque à 25 et 50 pour cent de perte. La banque a été assiégée par des demandes de remboursement; elle a pu faire face à toutes les demandes.

Kingston, 16 avril—7 boucauts de sucre se sont vendus en vente publique à 50 sh. 10 d. les 100 livres; 14 bouc. de café à 8 liv. 5 sh. 7 liv. 10 sh. les 100 livres; un lot de vieux rum à 8 sh. 4 d. le gallon; le riz à 30 sh 6 d. les 100 livres.

COLOMBIE.—On a reçu à New-York par la Jamaïque des lettres de Sta. Martha qui vont jusqu'au 23 mars. On s'attend à chaque instant à voir éclater une insurrection à Bogota; les affaires y sont dans un déplorable état; le gouverneur a, dit on, donné sa démission et s'est retiré à la campagne.

TRINITÉ.—BARBADES.—Le gouvernement de la Trinité a abandonné le projet d'annexer cette île aux Barbades. Une nouvelle troupe de nègres émigrant, qui s'élève à 253 est arrivée de New-York à la Trinité sur le Matamora après 23 jours de traversée. La petite vérole faisait des ravages alarmans aux Barbades vers la fin de mars.

AMÉRIQUE DU SUD.—Nous recevons par Philadelphie et par New-York des nouvelles de Buenos-Ayres jusqu'au 21 mars et de Montevideo jusqu'au 29 inclusivement.

Conformément aux dernières informations que nous avions reçues, une escadrille française, composée d'une corvette, de quatre bricks de guerre et de 16 barques armées et commandée par le capitaine Penaud, a remonté le Parana, le 12 février, pour bloquer les ports de la province de Corrientes. Le but de cette expédition est de faciliter les opérations du général Lavalle qui a envahi la partie septentrionale de la République Argentine et dont les forces s'élèvent à près de 4500 hommes. La province de Corrientes est toute [...] à se déclarer en faveur de ce général [...] pour le succès de [...] blocus de [...] toujours [...] long-temps, [...] Ayriens. D[...] on le sait le [...]

[...]a, a été réélu, le 5, Gouverneur-Général [...] Chambre des Représentans. Sur 31 voix, il en a obtenu 30, et le seul membre qui n'ait pas voté pour lui est sans doute son frère ou son fils, car il s'appelle [...]lemio Rosas.

[...] journal affirme que des propositions ont été faites [...] amiral français par Don Philippe Frano, mi[...] affaires étrangères; elles sont restées sans [...] Les agents français, dit le même journal, [...] rien pour organiser une guerre redouta[...] gouvernement actuel de la République [...]ine. Trois mille hommes des troupes de Rivera sont organisés et doivent aller rejoindre le corps du général Lavalle dans la province d'Entre Rios. En même temps Ribera reçoit $80,000 pour l'équipement de ses troupes et l'on garantit à Lavalle 2000 doublons par mois pour tenir son armée en campagne sur le pied de 9000 hommes. Elle atteindra ce nombre, quand le détachement de 3000 hommes dont nous venons de parler, l'aura rejoint.

Il y a toujours une vingtaine de navires américains qui attendent la levée du blocus; quelques-uns ont à bord du sel, article dont Buénos-Ayres est tout-à-fait au dépourvu. Le sloop de guerre des E. Unis, MARION, qu'on dit fort remarquable par l'élégance de sa construction, est mouillé depuis le 29 février dans le havre de Buénos-Ayres.

VARIÉTÉS.
LE PERE ANTOINE.

Vivant, le conquérant occupe le monde du bruit de sa gloire; mort, il veut qu'il s'en entretienne encore, et il élève partout de hautes colonnes commémoratives, et il y inscrit sa triomphante histoire, et il leur dit: vous la raconterez aux siècles!.... mais un de ces souffles puissants qui secouent les empires jusqu'en leurs fondements s'en vient qui balaie de la face de la terre les monuments de l'orgueil, et la postérité indifférente se demande: où donc la place de ces monolithes superbes, chargés de perpétuer la mémoire de si grandes choses? voilà que le nom même de leur fondateur s'est effacé!....

Comment donc un pauvre prêtre sans glorieuse origine, sans actions éclatantes à confier aux annales, sans cette illustration que donne le génie, et qui, seule, reste debout quand tout le reste tombe en poudre, comment donc un pauvre prêtre a-t-il pu laisser parmi nous un impérissable souvenir? C'est que son histoire, simple et touchante, s'est écrite, non sur le marbre, mais dans le cœur; c'est que transmises de proches en proches, toutes les pages de sa vertueuse vie se sont gravées, ineffaçables, dans l'âme; c'est que la génération qui a grandi sous lui, qu'il a nourrie du pain de vie, que sa haute piété sanctifia si longtemps, est restée fidèle au culte qu'elle lui avait voué, et que celle qui la suivra acceptera comme un inaliénable dépôt l'héritage d'amour et de vénération profonde qui lui sera remis afin de le transmettre à son tour à celle qui viendra après elle.

Appelé à la vie religieuse par une de ces vocations fortes qui s'imposent à l'âme, et la maîtrisent despotiquement, jeune encore, le père Antonio quitta les [...] du monde pour les austérités du cloître, et [...] après quelques années de résidence à la Nlle. [...] il reçut l'investiture de la cure paroissiale, [...] son active administration, s'y féconda, fruc[...] une régulière et florissante exis[...] établirent si intimement, si [...] et son troupeau chéri [...] d'amour, de con[...] échange des [...] tant de [...] vieillard. Mais [...]istique [...]

[...] était cette joie céleste qui inondait son cœur, quand, invoquée par lui, notre bienfaisante communauté toujours prête à essuyer des larmes, versait entre ses mains d'abondantes aumônes, dictâmes pieux que le bon prêtre tout ému faisait couler sur toutes ces plaies morales, sur tous ces cœurs lacérés qu'il réconciliait avec la vie.

Attaché aux soins des autels, voué dans ma débile enfance au culte de son patron chéri, pauvre saint portant comme le vieux prêtre indigent une croix de douleurs à travers les larmes du monde, jeune encore, j'aimais à sentir dans mes cheveux ses caressantes mains, et sur mon front, le doux baiser de paix dont il payait chaque matin mon odorante offrande.

Une nuit, c'était la vigile de Noël, toute la population de notre ville, si peu nombreuse alors, s'était réveillée aux premiers accents des cloches joyeuses la convoquant au pied de la crèche divine.

Fier d'étaler aux yeux du digne prélat mon dévot empressement, j'avais devancé aux portes de l'église mes parents attardés. La bise de décembre était froide, et une imperceptible pluie chargée de givre transperçait les os.... je me dirigeai vers la cellule mal close du vertueux cénobite et à ma connue, sa vieille servante qui existe encore, et aux derniers jours de laquelle sa bonté vigilante a laissé après sa mort une douce aisance, vint m'ouvrir.... Je me précipite vers l'être pétillant envoyant mes salutations matinales à mon familier confesseur priant dans la pièce voisine.... Spectacle attendrissant!.... Bien des années se sont écoulées depuis, bien des épines se sont attachées à mes pieds sur le douloureux chemin de la vie, et ce souvenir est toujours vivant, et la même émotion fait battre encore ma poitrine, et mon âme si remplie d'amertume se retrempe, se console, à ces sources de foi, d'amour où s'abreuvait mon enfance pieuse.

Sous le large manteau de la cheminée réjouie par un feu abondant, des pauvres, ses meilleurs amis, grelottant sous leurs haillons, s'étaient endormis, réchauffés, près de l'écuelle vide où venait de s'apaiser leur faim; triste nuée qu'une atmosphère glaciale avait chassée comme une bande d'oiseaux mourants vers ce nid au fond duquel étaient toujours quelques miettes pour leurs besoins, une goutte de miel pour leurs douleurs!....

Au milieu de tous ces pauvres êtres souffreteux, dépouillé et expirant comme eux, laissé sur le seuil hospitalier, confié à l'immense charité du serviteur de Dieu, un enfant encore dans les langes, douce créature sans nom sur la terre, déshérité, dès son entrée dans la vie, des baisers maternels, repoussé avec d'orgueilleux dédains loin de riche banquet social!.... Le vieil apôtre tout attendri revint avec le breuvage fortifiant qu'il était allé préparer, et penché sur le berceau de l'orphelin endormi, épiant avec l'inquiétude d'une mère le réveil de ses souffrances, cet autre Vincent de Paule remerciait Dieu avec ses larmes du trésor inespéré envoyé au milieu de sa solitude: innocente voix qu'il instruira bientôt à bégayer le nom du Seigneur, âme pure au sein de laquelle sera jetée, pour y germer, la semence évangélique.

Cependant les hymnes sacrées retentissaient sous les voûtes sonores, le triomphal *Jesus redemptor omnium* saluait de ses joyeuses intonations, la venue au monde, dans une étable misérable, du royal enfant; et tout s'élevait au ciel, et tout prenait une âme, un corps pour congratuler le Tout-Puissant: Les voix humaines lui envoyant leurs chants d'amour et de reconnaissance, l'orgue, ses larges et pénétrantes harmonies, le parvis de la maison sainte, semé de roses, ruisselait d'éblouissantes lumières, des flots d'encens baignaient les autels, et la spacieuse basilique inondée de fidèles prosternés, embaumée d'émanations florales, tressaillait d'allégresse, et renvoyait au ciel, comme une fille heureuse à sa mère adorée, tous ces parfums, tous ces mystiques accords, toutes ces suaves mélodies, tous ces pauvres d'actions de grâces, toutes ces ardentes prières unies et confondues, montant et renaissant aux solennels accents des saints pontifes.

Arraché du berceau de l'orphelin pour aller adorer cet autre enfant si nu, couché comme lui sur quelques brins de paille froide, rédempteur promis aux pieds duquel pourtant s'étaient courbés des rois, qu'un astre mystérieux avait révélé à la terre, et qu'une éclatante voix pleine de rassurantes promesses avait annoncé aux mondes réjouis, le bon curé pria avec plus de ferveur encore, et ses yeux en se reposant sur l'humble crèche s'emplirent de larmes, et il disait: "nu, pauvre, délaissé comme vous, Jésus, veillez sur lui; les orphelins sont vos enfants!...."

Le jour où mourut cet homme de bien dont toute la vie n'avait été qu'un long acte de bienfaisance, un continuel renoncement aux félicités de la terre, la ville entière pleura sur son cercueil, comme sur celui d'un père, une seule famille, et d'extraordinaires honneurs funèbres lui furent rendus, et les citoyens les plus considérables voulurent mener son deuil. Autour de sa bière découverte, promenée dans nos rues mornes, des femmes, des enfants accouraient sans effroi, lui jetant des fleurs, car l'âme sereine en s'élevant du corps ne lui avait pas légué une sépulcrale laideur; le même doux sourire reposait encore sur ses lèvres closes, la même douce paix dormait encore sur son front pâle et y avait placé comme une céleste couronne.

Vous qui ne l'avez pas connu, qu'aucun acte de bienfaisance n'attache au culte de sa mémoire, arrêtez-vous à la rampe de cette chapelle qui règne à gauche du maître-autel: là, sous une large pierre tumulaire repose F. P. Antonio, né dans le petit village de Sedella dans le diocèse de Vélez Malaga, royaume de Grenade, le 18 novembre 1748, de Francisco Antonio Ildefonso Moreno et de Anna Arze, arrivé à la Nouvelle-Orléans en 1781, curé de sa paroisse en 1785, et mort dans la même ville le 19 janvier 1829.

SE....Y.

DERNIÈRES DATES

New York	mai 6	Liverpool	avril 14
Boston	mai 5	Londres	avril 14
Philadelphie	mai 7	Havre	avril 12
Washington	mai 6	Paris	avril 12
Baltimore	mai 7	Bordeaux	avril 10
Charleston	mai 10	Madrid	avril 1
Vera-Cruz	avril 15	Cadix	mars 2
Tampico	avril 13	Havane	mai 7
Mexico	avril 10	Houston	avril 21

COMMERCIAL.
REVUE DU MARCHÉ.
NOUVELLE-ORLÉANS, 16 mai 1840.

REMARQUES.—Nous n'avons aucun changement à signaler da[...] du marché depuis [...] port de [...] y a eu cependant [...] mandes [...] vendredi dernier. Il [...] plus de demande de coton, de tabac, de sucre et de quelques articles [...] la consommation et l'exportation; tandis que, d'un côté, les produits de l'Ouest ont été moins recherchés [...] ventes se sont faites à la baisse. Les arrivages ont été [...] et cependant le stock n'a pas augmenté d'une [...] très sensible. Le fleuve continue à être haut.

COTON—Arrivé depuis le 12 courant, de Louisiane et Mississipi, 1934 balles, Tennessee et North Alabama 4092, Arkansas 93, Mobile 30, en tout 6169 balles. Il a été expédié dans le même espace de temps à Liverpool 2838 balles, à Cowes 1024; à Halifax 50, à Port au Prince 574, à Boston 912, à Philadelphie 200, à Portsmouth 661, à Providence 176, en tout 6333 balles, ce qui diminue le stock de 164 balles et le laisse à 199,908, y compris celles qui sont à bord des navires qui n'étaient pas expédiés le 15 courant.

Dans notre rapport de mercredi nous avons dit que le marché avait été très calme les jours précédens, parce que les acheteurs avaient borné leurs opérations aux qualités supérieures qui étaient très rares.

Dans le courant de cette même journée de mercredi, nous avons reçu les avis du Great Western qui ont tout d'un coup changé l'aspect du marché. Un grand nombre d'acheteurs qui avaient retardé l'exécution de leurs ordres les ont remplis, et les ventes ce jour là se sont élevées à 9000 balles, aux prix en plein du cours. Hier il s'est vendu 4000 balles et les acheteurs ont encore, été obligés de payer les prix de la veille, sans qu'on puisse indiquer cependant qu'il se soit opéré une hausse. Par suite de ces opérations la marché se trouve presque dépourvu de qualités au dessus du middling fair, les acheteurs n'ayant presqu'exclusivement opéré que sur ces qualités. Il serait difficile de trouver des parties strictes supérieures, elles obtiendraient facilement du 11 à 11 3/4 cents. Les ventes de la semaine s'élèvent à 21500 balles, et celles des 3 derniers jours à 16000 pour lesquelles nous donnons les détails suivans:

Louisiane et Mississipi 1500 a 6 5/8 cents, 205 a 7 1/4, 215 a 8 1/8, 45 a 7 1/2, 42 a 7 1/4, 120 de 7 1/4 a 7 1/2, 110 a 7 1/4, 32 a 8, 604 a 8 1/8, 141 a 7, 28 a 6, 17 a 8 1/2, 100 a 6 3/4, 209 a 6 5/8, 169 a 6 5/8, 111 a 6 3/4, 1200 a 7, 650 a 7 1/4, 18 a 11 1/4, 167 a 6, 60 a 8 1/4, 329 a 7, 120 a 6 3/4, 60 a 6, 140 a 6 3/4, 22, a 6 1/2, 100 a 7 1/4, 62 a 6 7/8, 600 a 7 1/2, 60 a 7 1/4, 70 a 6 3/4, 45 a 6 1/4, 1000 a 6 1/2, 30 a 6 1/4, 200 a 6 1/8, 170 a 8 1/2, 97 a 6 3/8, 62 a 6 1/2, 45 a 8 1/2, 49 a 7 3/4, 17 a 8 1/2, 121 a 8 1/4, 400 a 9 1/2, 546 a 7 1/2, 100 a 8 1/4, 175 a 7 1/4, 90 a 7 3/4, 436 a 7 1/4, 240 a 8 cents; du Tennessee 1400 a 7 1/2; du North Alabama 1167 a — du Mississipi et Tennessee 456 a 7, 28 a 4 1/2 cents, et 46 Mobile a 8 1/2 cents.

ETAT DU COTON.

1839. Oct. Stock en main,		15921
Reçu les trois derniers jours	6169	
Précédemment,	850565	856734
		872655
Exporté pendant les 3 derniers jours	6333	
Précédemment,	676317	682650
Stock en main,		189908

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.		Tenn. et Nort Alabam.	
Ordinaire,	5 1/4 à 5 3/4	Ordinaire,	— à 5
Commun	6 1/4 à 7	Commun,	5 1/2 à 6
Bon,	8 1/2 à 8 3/4	Bon,	6 1/2 à 7
Bon à beau,	9 1/2 à 9 3/4	Bon à beau	7 à 7 1/2
Bon à fin,	10 1/4 à —	Bon à fin,	8 à —

TABAC—Nous en avons reçu passablement depuis mercredi dernier; les acheteurs se sont montrés peu empressés; ce qui du reste est toujours le cas lorsque l'article arrive en quantité. Toutefois les demandes ont été assez bonnes, particulièrement pour les premières descriptions, et les cours ont continué à se maintenir, à savoir: tabac inférieur 2 à 3 3/4, et 4 3/4 et 5 3/4 cents pour le croisé, les seconde et premières; les lots commun 3 3/4, 5 a 5 1/4 et 7 a 7 1/4; beaux lots 3 1/2, 5 1/2 et 7 1/2; bons lots 3 3/4, 5 3/4 et 7 3/4 cents; et pour les lots de choix 4, 6 et 8 cents. Les ventes durant ces trois derniers jours se sont élevées à 780 boucauts, aux prix suivants:—23 boucauts a 4, 6 1/2 et 7 1/2 pour croisé, secondes et premières; 37 boucauts a 4, 5 3/4 et 7 1/2, dédaisant quelques croisés a 3 cents; 61 boucauts a 2 1/2, 3 1/2 et 5 1/2; 28 do. 5 desquels a 3, 4 a 5 3/4, et 21 a 7 3/4 cents; 28 do., 5 desquels a 4, 2 a 6, et 31 a 8 1/2 cents; 30 do. a 3, 5 et 8; 10 do. croisé a 3; 58 do. croisé a 3 1/2; 10 do. croisé et secondes a 3 et 5; 17 do. a 3 1/2, 6 et 8; et 160 do. a 3 1/2, 5 1/2 et 7 1/2 cents. Arrivé depuis le 12 courant, 3,091 boucauts. Expédié dans le même temps, pour Halifax 20 boucauts, Boston 40, Londres 503—en tout 650 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1839. Oct. Stock en main,	boucauts	962
Reçu pendant les 3 derniers jours,	3091	
Précédemment,	26179	29270
		30232
Expédié pendant les 3 derniers jours	650	
Précédemment,	11618	12272
Stock en main,		17960

SUCRE, *Louisiane*—Ainsi que nous l'avons dit il y a eu de meilleures demandes de sucre pour les marchés du Nord et de l'Ouest. Ces opérations et les envois qui ont été faits pour le compte des planteurs, ont considérablement réduit le stock en vente sur la Levée, bien que le marché soit toujours bien approvisionné en qualités d'inférieures à belles. La prime strict continue à être fort rare et il obtient les cotés les plus élevés. Les ventes se sont généralement faites de 3 à 4 1/2 cents; mais nous cotons, comme les cotes les plus élevés, [illegible] Les demandes ont aussi été [illegible] sur les habitations, et il s'est fait plusieurs ventes [illegible]

[...] tours à même d'obtenir une légère hausse et nous cotons aujourd'hui la mélasse en barils de 19 à 20 cents le gallon. Sur les habitations les prix n'ont pas varié. Nous signalons deux ventes s'élevant à 50,000 gallons à 14 cents.

CAFE.—Il est arrivé peu de café de Cuba; il y a cependant de bonnes demandes à la hausse. Nous cotons le prime vert de 11 à 11 1/2, inférieur à mitoyen, de 10 à 10 1/2 cents. Il est arrivé une petite cargaison de Laguyra, mais il ne s'en est encore fait aucune vente. Le Rio manque.

FRET.—Il s'est peu fait en fret pour l'Europe. Cependant pour Liverpool les prix ont un peu haussé; un navire américain a été engagé à 13/16d. Les prix pour le Havre n'ont pas varié.

CHANGE.—Le change sur Paris est très rare et il pourrait se faire assez du ventes à 5f.6.

MARCHÉ MONÉTAIRE.
Nouvelle-Orléans, 16 mai 1840.

Espèces	6 à 6 1/4	pour cent prime.
Billets de Banque des E. U.	2 à 3	do.
Notes de la Trésorerie	6 à 7	do.
Souverains	$5 12 à $5 20.	
Doublons Espagnols	17 00 à 17 25.	
do Mexicains	16 87 à 16 93.	
Or Américain	6 à 8	pour cent prime.

PAR AUTORITÉ.
NOMINATIONS FAITES PAR LE GOUVERNEUR.
Charles Claiborne et Evariste Marin, estimateurs de la Compagnie du Chemin de Fer du Golfe du Mexique, en remplacement de MM. H. Lavergne et Wm. C. C. Claiborne démissionnaires.
Et M. Joseph Bernard, président du bureau des travaux publics, en remplacement de M. Henry Bry, démissionnaire.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
EXPÉDIÉS
Navire Ville de Paris, Troff, Liverpool, L H Gale
Henry, Pierce, Londres, J W Zacharie & co
Persia, Johnston, Liverpool, L H Gale
Barque Venice, Blabeu, Cowes, Stetson & Avery
Brick Treaty, Dunton, Philadelphie, J D Denegre
Kremlin, Blaney, Portsmouth, S & J P Whitney
Goel. Minerva, Eady, Providence, R. I. capt
Canton, Brown, New York, G P Pond & co
ARRIVÉS.
Bateau de remorque Tennessee, Paulding, de la Passe S. O.
Bateau de remorque Hudson, Davis, des Passes.
Barque Adario, Adams, de Boston.
Navire Mason, d'Anvers par la voie de la Havane.
Brick Salvador alias Procer, Millet, de la Havane.
Goel. Experiment, Shakespeare, de Velasco.
Goel. Charlotte, Perry, de Pensacola.
Goel. Lady of the Lake, Griffin, de Biloxi.
Goel. Pearl River, Mason, de Covington.
Goel. des E. U. Essex, Wolf, de Tampa Bay.
Steamer Teche, Wrentmore, de Labourche.
" Ajax, Trouard, de St. Martinville.
" Walker, Otway, de la Mobile.
" Paul Jones, Thomasson, de La Fourche.
MEMORANDA.
Arrivés ici à New York, le 6 mai, goel. Swallow, Eldrige; 6, goel. Oregon, Smith; goel. Henry Clay.
Expédiés à New York pour ce port, le 4 mai, navire Oconee, Knight; brick Chieftain, Crocker; goel. Urchin, Cook.
Arrivés ici à Boston, le 3 mai, brick Oceola, et goelette Deborah; 4, goel. Staunch.
Expédié à Philadelphie pour ce port, le 6 mai, brick Good Hope.
Expédié à Boston pour ce port, le 2 mai, brick Martius, Westerberg, devant partir après pour Gottenburg.
PORTS ÉTRANGERS.
Havre, 30 mars, arrivé, la Pauline, Guiguet; 31, le Saratoga, Hathaway; 1er. av., la Fortune, Lemaitre, tous pour la Nouvelle-Orléans.
Malte, 8 mars, arrivé, Mary Ann, Thompson, parti ensuite pour Messine.

Nous sommes autorisés à annoncer Mr. HENRI DUGUE, comme candidat pour la place de Représentant de la paroisse de Jefferson, à la prochaine élection.
23 av—60

AMUSEMENS.
THEATRE D'ORLEANS.
Dimanche, 17 mai 1840.
REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE,
Au bénéfice des Orphelins.
Soirée d'amateurs et d'Artistes.
GASTON DE ST. ELME,
Drame nouveau en 3 actes et en prose par M. X.
Distribution:
Le Comte de St. Elme, MM. Lussan
Gaston, Paul, } Fils du Comte enfans du 1er lit, [...]
Fernando de Valderg, [...]
Leonard, vieux intendant du comte, Eugène.
Un geôlier, Jules.
Un domestique, Antony.
Louise, femme en 2des. noces du comte, Mmes. Cassel.
Héloïse, Bamberger
Mariette, Pauline.
La Scène se passe en 1835. Les 2 premiers actes à Paris, les 3 derniers à Venise.
Précédé d'un vaudeville en un acte, joué par les Artistes.

GRANDS COMBATS D'ANIMAUX.
DIMANCHE 17 Mai 1840, Hôtel de la Marine, rue de la Levée, entre Dumaine et St-Philippe.
Un Taureau vigoureux sera combattu par le Chien Tigre.
Un Ours d'une grosseur remarquable se battra contre le Chien Lion.
Le Chien Turc contre l'Ane Intrépide qui défiera tous les chiens du combat.
Une salle a été préparée pour les amateurs d'escrime, de canne et de boxe, où tous les accessoires propres à ces exercices seront à leur disposition.
Prix des places:—Galerie $1. Parterre 50 cents.
Le spectacle commencera à 4 heures et demie P. M.
16 mai—1

TIVOLI LOUISIANAIS.
Situé sur le Chemin du Bayou.
M. COBINI a l'honneur d'annoncer au public qu'il donnera chez M. Hardouin, au jardin du Tivoli Louisianais, tous les Dimanches, Lundi et Mercredi de chaque semaine, des BALS PUBLICS, qui commenceront à 6 heures précises pour finir à 11 heures.
Le Bureau sera ouvert à 4 heures 3/4; les portes à 5.
Les personnes qui se trouveront dans le jardin pendant [...] ture du bureau seront priées d'y passer pour [...]
Prix d'entrée par personne [...]
Les enfans au-dessous de [...]
Prix de la contredanse [...]
[...] 10 ans ne paient [...] à la Walse: Par cavalier [...]
[...] les personnes qui entreront avec des [...] parapluies, ombrelles, &c., seront tenues de les déposer en entrant à la porte moyennant une rétribution de 6 1/4 cents.
L'établissement sera constamment pourvu de glaces, sorbets, &c. 24 av

La vente de lots dans le village de GRETNA, par J. A. Beard et Hewlett & Cenas, sera continuée aujourd'hui à midi, à l'Arcade Banks. Entre autres lots, il en sera vendu huit ayant droit à la batture, touchant au village des Artisans, et ayant leur façade sur Front street et se prolongeant sur le derrière sur la rivière.

AVIS—Le steamer JOHN JAY, capt. Mason, partira pour Little-Rock et les ports intermédiaires, aujourd'hui, 16 courant, à 10 heures A. M.
16 mai W. S. BROWN, 26, Gravier.

Ni le capitaine, ni les consignataires du steamer anglais ARGYLE, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage. 16 mai

Ni le Capitaine ni les consignataires du brick paquebot COONAC, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.
15 mai KOHN, DARON & CO.

TIRAGE OFFICIEL DE LA GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE, Classe extra No. 33.
21—29—41—32—45—73—48—63—17—51—61—19
TIRAGE AUJOURD'HUI à 7 heures à l'Exchange Hôtel.
Gros Lot ... $18,000
Un Lot de ... 7,000
Un Lot de ... 3,000
Un Lot de ... 1,723
20 Lots de $1000 ... 20,000
Billets, $5 00—coupons en proportion.
Billets à vendre au bureau des Directeurs.
16 mai D. S. GREGORY & Co. 25, rue du Canal

PERDU OU VOLE—Une Malle noire d'une dimension ordinaire, marquée Frisby F. Chew Benton, Miss. a été prise par quelque passager en quittant le steamer Caroline, de la Mobile, ou a été volée au moment où elle a été mise au dépôt du chemin de fer. Elle contenait des habillements et quelques pièces d'étoffes neuves; tout renseignement donné à cet égard sera reçu avec reconnaissance et une récompense libérale sera donnée à quiconque retrouvera la dite malle.
16 mai—3 MAUNSEL WHITE & Co.

AVIS—Les acheteurs de propriétés à la vente faite le 31 mars dernier par le syndic de Cornelius Hurst, sont prévenus que les titres sont prêts à être signés; et ils sont instamment priés de se présenter à l'étude de Edward Barnett, notaire public, et de se conformer à l'adjudication.
16 mai—5

MUSIQUE NOUVELLE—Reçu tout dernièrement un grand assortiment de tout ce qu'il y a à la vogue ici et qui a trouvé du succès prodigieux en Europe.
Aussi des cordes à violoncelle et à violon, de Naples.
16 m—2 F. ZAMBELLI, 197, rue Royale, près d'Orléans.

PEINTURES, COULEURS A L'EAU, &c.—Un assortiment général de couleurs en boîtes et barillets, de Londres, à vendre au No. 14 de la rue du Camp. 16 mai

A VENDRE chez les soussignés:
Vins de Bordeaux rouge et blanc en barriques et demi-barriques et en caisses.
Vin de Bourgogne,
Clos de Vaugeot,
Chambertin,
Vin du Rhin,
Cognac vieux,
Anisette de Bordeaux,
Fruits à l'eau-de-vie,
Liqueurs assorties,
Absynthe suisse de diverses marques,
Kirsk de la Foret Noire,
Champagnes de 1re. qualité,
Huile d'olive et sardines à l'huile,
25 balles mousse,
Prunes de Bordeaux en paubans,
Fromage de Gruyère et de Hollande,
Pianos de Paris et fusils de chasse.
16 mai SCHOFFER & Co., 23, Toulouse

VINS, NANKINS, CORDES & Co.—Vin Rouge de Bordeaux en barriques, Madère de Sicile supérieur, en barils, Nankin, 100 rouleaux de cordes d'emballage—Ale d'écosse et Porter de Londres—600 dame-jeannes—Peinture verte—Eau de Seltzer—Vins de Champagne, de Bourgogne, de Bordeaux, du Rhin et Muscat—Anisette, Absynthe, Kirschwasser, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie et cerises, huile d'olives, chandelles et savon à bas prix.
16 m—3a WM. BERGER, 19, rue St. Louis.

CUISINIERE A VENDRE—Une cuisinière excellente qui parle anglais et français, sera vendue à des conditions avantageuses. Le propriétaire actuel n'ayant pas d'emploi pour elle. S'adresser rue Bourbon no. 107. 16 mai—2

FER DE SUEDE—La balance de la cargaison du brick Rosen, se composant de 40 tonneaux, sera vendu à bas prix si elle est prise sur la Levée; ainsi que quelques douzaines de ciseaux de jardin solides et à bon marché. S'adresser à HUGO C. GILDEMEESTER,
16 mai 45, rue Bienville.

SOULIERS de femmes et d'enfants—Un assortiment général est constamment à vendre par 16 mai FROST & Co, 8, Douane.
CHAPEAUX de laine blancs et noirs, fins et communs, à vendre par FROST & Co, 16 mai 8, Douane.
BOIS de teinture—54 tonneaux, en débarquement et à vendre par 16 mai R. GRONING & Co.
LARD—200 boucauts jambons, plats-côtés et épaules de Cincinnati, à vendre par MAHARD & BRO, 16 mai 38, Nlle Levée.
PORC—300 barils mess et 100 do. M. O. à vendre par MAHARD & BRO, 16 mai 38, Nlle Levée.
BŒUF ET LANGUES FUMÉES—20 caisses et 8 barils à vendre par MAHARD & BRO, 38, Nlle Levée.
SAIN-DOUX—150 barillets, à vendre par MAHARD & BRO, 16 mai 38, Nlle Levée.
FARINE—500 barils farine superfine et 40 do. fine, récemment reçus, à vendre par MAHARD & BRO, 38, Nlle Levée.
EAU DE VIE DE COGNAC—[illegible] à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. [illegible]
[illegible]

PAR LE REGISTER.
Pour les autres avis du Register, voir la quatrième page.

SUCCESSION de feu Peter De Wen.—Vente par le Register des Testaments—Le vendredi vingt-neuf mai, à dix heures du matin, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 9 de mai 1840, il sera vendu à la presse à coton de Freret frères, situé dans l'îlot compris entre les rues Carondelet, de l'Union, Baronne et Perdido,
Trente-trois balles de coton repressés (*repacked cotton*) appartenant à la susdite succession.
Et le même jour, à quatre heures de l'après-midi, en vertu du susdit ordre de cour, il sera aussi vendu au ci-devant domicile du défunt, rue Perdido, No. 116, 2de. Municipalité, les meubles meublants et autres effets mobiliers dépendant de la succession du dit défunt.
Conditions de la vente—Comptant.
16 mai W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

SUCCESSION de feu Peter De Wen—Vente par le Régistre des Testaments—Le Jeudi, dix-huit juin 1840, à UNE HEURE DE L'APRES MIDI, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 9 mai 1840, il sera offert en vente publique à l'encan à la Salle des Bains, situé dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Peter De Wen, les esclaves suivants, savoir:
Un nègre esclave nommé FORTUNE, âgé d'environ 28 ans, journalier, adonné à l'ivrognerie.
Un nègre créole nommé EUGENE, âgé d'environ 36 ans, journalier.
Un nègre nommé CORBET, âgé d'environ 26 ans, journalier.
Une négresse nommée LUCY, âgée d'environ 40 ans, cuisinière et blanchisseuse.
Une négresse nommée LETHE, âgée d'environ 23 ans.
Conditions de la vente—Six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec dix pour cent d'intérêt du jour de leur échéance en cas de non-paiement, et hypothèque sur les esclaves vendus jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testaments.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Joseph Cuvillier, not. pub. 16 mai

M. L. Dawson & Co. contre Galabert.
Cour de Circuit des Etats Unis, District Oriental de la Louisiane No. 603.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Circuit des Etats Unis, j'ai saisi et exposerai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre Chartres et Royale, samedi 13 juin 1840, à midi, un lot de terre situé dans la 3me municipalité, nouveau faubourg Marigny, mesurant un pied français, 30 pieds face à la rue de l'Union sur 120 pieds de profondeur, dans l'îlet No. 202, renfermé par les rues de l'Union, Français, Morales et Urquhart, ensemble les améliorations qui se trouvent sur le dit lot de terre, ainsi qu'une machine à distiller; pour satisfaire au jugement rendu de la dite affaire.
Conditions Comptant.
Bureau du Marshal, Nelle Orléans, 11 mai 1840.
16 mai—25 M. MARIGNY, Marshal des E. U.

D. T. Walden contre Edward Livingston et autres.
Cour de Circuit des Etats Unis District Oriental de la Louisiane, No. 676.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Circuit des Etats Unis, j'exposerai en vente publique à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre Chartres et Royale, samedi 13 juin 1840, à midi, un certain lot de terre et les améliorations, situé dans la 2de municipalité, mesurant 20 pieds 11 pouces et 4 lignes à la rue de la Nouvelle Levée, 18 pieds 10 pouces et 4 lignes à la rue Tchoupitoulas, 72 pieds 9 pouces à la rue de la Commune et 78 pieds 10 pouces et 0 lignes sur la limite Sud, le tout mesure américaine, pour satisfaire du jugement rendu dans cette affaire.
Conditions comptant.
Bureau du Marshall, le 11 mai 1840
16 mai—25 M. MARIGNY, Marshal des E. U.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans—No. 2401—Brush & Thacker contre leurs créanciers—Les créanciers des insolvables et toutes les personnes intéressées sont notifiées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le tableau de distribution enregistré, ne serait pas homologué, les fonds distribués conformément à sa teneur, et le syndic déchargé de toute responsabilité dans ce procès.
Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, 1 mai 1840 L. GANDERE
16 mai—3 en 30j Dep. Greffier

ETAT de la Louisiane—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 12860. Géo. Buchanan & Jno. Hagan, Jr. contre les créanciers de George Buchanan & John Hagan, de Buchanan et Hagan et de Buchanan, Hagan & Co.—La cession des biens des pétitionnaires est acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et des créanciers de Buchanan & Hagan et de Buchanan, Hagan & Co.; et il est ordonné que les dits créanciers se réuniront dans l'étude de H. B. Cenas, not. pub., le Vendredi, 19 juin 1840, pour y délibérer sur les affaires des dits insolvables, et en même temps toutes poursuites judiciaires contre leurs personnes ou leurs propriétés sont et demeurent suspendues. Il est en outre ordonné que L. Peirce soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, Nelle-Orléans, le 15 mai 1840.
16 mai—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire.—L'Etat de la Louisiane.—A tous ceux qui ces présentes concernent, salut:
Attendu que James L. Bogert & Charles Stetson ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, se sont adressés au greffe de cette Cour où la dite vente fut enregistrée le quinzième jour de mai de l'année 1840, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane [...] Cour [...] droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a [...] ou de toute irrégularité ou illégalité dans [...] l'avis ou le temps et le mode de la vente, [...] autre cause quelconque, de faire voir, [...] la publication de cet avis, [...] serait pas confirmée et [...] shérif sur [...] dans trente jours [...] pourquoi la vente [...] homologuée.
La dite propriété [...] 28e jour d'avril de l'année 1840, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 13 de mars de l'année 1840, dans l'affaire de Henry Prudhomme & Co. vs. Jethonias Thayer & Harlow Hooker, No. 18926 du docket de cette Cour, à laquelle vente lesdits Bogert & Stetson se sont rendus acquéreurs pour le prix de vingt mille piastres payable comptant.
Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:
Deux Lots de Terre situés dans le faubourg Ste. Marie de cette ville et désignés par les Nos. 5 et 6 sur un plan marqué E, dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 14 février 1832, et annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, notaire public, le 16 mars 1832; ces deux lots sont contigus et mesurent chaque conformément au dit plan 28 pieds un pouce de face à la rue Poydras, entre les rues Magasin et Camp, sur 110 pieds 5 pouces de profondeur; le tout mesure anglaise, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la Cour susdite, ce 15 mai 1840.
16 mai—4,1ps. P. LEBLANC, Dép. Gref.

LARD—19 barils jambons et épaules à vendre par 16 m C. S. HARRISON & Co., 24, Poydras.
BLANC DE PLOMB—200 barillets à vendre par 16 m C. S. HARRISON & Co., 24, Poydras.
CLOUS—300 barils à vendre par 16 m C. S. HARRISON & Co., 24 Poydras.
TRAITES sur NEW-YORK à vendre par 16 m SCHMIDT & Co., 89, Bienville
TRAITES SUR PHILADELPHIE à vendre par 16 m SCHMIDT & Co., 89, Bienville
MAIS—5000 boisseaux mais, 600 do. avoine, à vendre par 16 m W. S. BROWN, 26, Gravier.
RIZ—40 tierçons qualité supérieure à vendre par 16 m J. A. BARELLI & Co., 61, Commune.
SACS EN FITRE—54 balles à vendre par 16 m J. A. BARELLI & Co., 61, Commune.
RUM—40 barils et 15 poinçons à vendre par 16 m J. A. BARELLI & Co., 61, Commune.
MANTAS—50 balles à vendre par 16 m J. A. BARELLI & Co., 61, Commune.
THE POUCHON—20 1/2 coffres, à vendre par 16 mai N. D. CHAMBERLIN & Co. 40, Gravier.
NOIX muscades—20 barils de J. O. à vendre par 16 mai N. D. CHAMBERLIN & Co. 40, Gravier.
CHANGE sur New York, à vendre par 16 mai R. GRONING & Co.
TOILE DE DUNDEE—2 balles, en magasin et à vendre par 16 mai R. GRONING & Co
RIZ—250 tierçons, en magasin et à vendre par 16 mai WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.
PIERRES A PAVER—26 tonneaux, à vendre par 16 mai JOHN CROSBY, 38, Camp.
MAIS—408 sacs mais, en magasin et à vendre par 16 mai WM. C. TOMPKINS & Co. 66, rue du Camp.
PAPIER à envelopper—400 rames à vendre par 16 m DAVIS & HOBART, 16, Douane.
TRAITES sur Londres, à vendre par 16 mai AUGTE. MOLIER, 86, rue St. Louis.
CAFE—4000 sacs de Laguayra, en débarquement et à vendre par R. GRONING & Co.
BLE—470 boisseaux en magasin et à vendre par 14 mai STETSON & AVERY, 89, rue Gravier.
CORDAGES DE MANILLE bien assortis à vendre par 15 mai STETSON & AVERY, 89, rue Gravier
BILLETS de Banque du Tennessee à vendre par 15 m STETSON & AVERY, 89, Gravier.
CAFÉ—300 sacs café Havane vert prime, à vendre par 15 mai R. GRONING & CO.
25 DEMI coffres thé noir, à vendre par 15 mai R. GRONING & CO.
PORC PRIME—50 barils porc tendre, à vendre par 10 mai R. GRONING & CO.
BŒUF mess, M. O. prime en barils et 1/2 barils, à vendre par MAHARD & BROTHER, 38 Nlle. Levée.
FARINE—100 barils farine superfine et 100 barils farine à vendre par MAHARD & BROTHER, 30 Nlle. Levée
SAINDOUX—200 barillets Saindoux en feuilles, à vendre par O. DORSEY, 44, Nlle. Levée. 15 m
TRAITES sur Boston, à 60 jours de vue, à vendre par 15 mai ISAAC BRIDGE & Co. 134, rue des Magasins.
SAIN-DOUX—600 barillets sain-doux en feuilles, à vendre par JOSEPH LANDIS & CO., 16 mai 14, rue Poydras.
INDIGO—6 surons indigo espagnol, à bord, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 16 mai Enc. Commune et Tchoupitoulas.
MOUTARDE DE LONDRES—A vendre par JARVIS & ANDREWS, 16 mai Enc. Poydras et Tchoupitoulas.
VIN DE MADERE—20 1/4 de barriques de qualité supérieure, à vendre par 16 mai N. D. CHAMBERLIN & Co. 40, Gravier.
VIN ROUGE—200 caisses de St. Julien, St. Estèphe et Château-Margaux, à vendre par 16 mai N. D. CHAMBERLIN & Co. 40, Gravier.
VIN MUSCAT—50 caisses d'une douzaine chaque, à vendre par N. D. CHAMBERLIN 16 mai 40, rue Gravier.
SIROP DE BATTERIE en magasin et à vendre par JN. N. CARDOZO, 16 mai 14, rue Gravier.
VIEUX WHISKEY de Monongahela, à vendre par JN. N. CARDOZO, 16 mai 14, rue Gravier.
TRAITES sur New York, d'un à cinq [...] vendre par BOGERT & HAWTHORN, 16 mai rue Gravier.
AVIS—Détenu à la geôle de [...] le nègre nommé PRINCE, âgé [...] appartenir à M. John Hughes [...]
[illegible]

[...] glais ARGYLE, Miller, ayant une [...] engagée, partira mercredi [...] balance du fret ou passage, s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co, 16 mai 38, rue de la Douane.

A VENDRE—Le steamer LIVINGSTON, jaugeant 176 tonneaux, caréné et réparé il y a trois mois, et se trouvant aujourd'hui en parfait état, sera vendu à vente privée, à un prix modéré en billets endossés à satisfaction et payables à 6 et 12 mois, avec une police d'assurance. S'il n'est pas vendu d'ici au 27 courant, il le sera à l'encan, à l'Arcade Banks. Pour les conditions, s'adresser à HARROD, EMERSON & ROBINSON, 10 mai—3 Constructeurs de navires.

POUR ST. MARTINVILLE, Attakapas, et les ports intermédiaires—Le steamer AJAX, capitaine Trouard, partira dimanche prochain, le 17 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 16 mai DURRIVE & DEBLANC, 42 et 43, Nouvelle Levée.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le steamer ALGONQUIN, capitaine Paxton, ayant été refait, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires vendredi, le 10 courant, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue de la Commune, ou à ADAMS, HARTWELL & CO., 16 mai 30, rue Poydras.

POUR LITTLE-ROCK, Van Buren, Fort Gibson et Fort Smith (Ark.)—Le steamer JOHN JAY, capt. H. Mason, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, samedi, le 16 courant, à midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Gravier ou à 14 m W. S. BROWN, 26, rue Gravier.

POUR BORDEAUX—Le beau navire de première classe LYDIE, capitaine Mallhos, partira le 25 courant fixe. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à bord, ou à BOUTIN, GALLY & Co, 16 mai rue Toulouse.

DEMANDE DE FRET—On a besoin d'un chargement de pont pour une goélette en destination pour Hartford, Connecticut. S'adresser à JOHN A. MERRITT, 16 mai 53, rue du Camp.

A VENDRE—Le brick Dannois, ADELA, du port de 12 à 1400 barils, ayant été entièrement réparé et étant prêt à recevoir son chargement, S'adresser à (16 mai) JOHN CROSBY, 38, Camp.

POUR HARTFORD, (CONNEC.)—La goélette CLORINDA, partira sous peu. Pour balance de chargement ou passage, s'adresser à 16 mai JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR TAMPICO.—La goélette fine voilière, DORIC, capt. Rantiford, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira le 28 du courant. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Jefferson, ou à J. ROBERT & Co. 15 mai 47, rue Bienville.

POUR BOSTON.—La goélette EVERLINE, capitaine Cottle, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à 15 mai S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR BOSTON.—Le brick ELLESWORTH, capitaine Homer, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à 15 m S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—Le brick SARATOGA, capitaine Bedell, pour prendre 100 boucauts de sucre. Pour fret ou passage, s'adresser à 13 mai S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR LA HAVANE.—La goélette LAPWING, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à 16 mai R. GRONING & Co.

POUR BORDEAUX.—Le joli navire LE TALMA, capitaine J. Cayol, partira pour cette destination le 30 du courant fixe, par engagement. S'adresser pour fret de 150 balles coton et passage, au capitaine à bord en face de la rue de l'Hôpital ou à 14 mai R. A. LEFEBVRE & Co. 10 Toulouse.

POUR NEW YORK.—Le brick OLIVE BRANCH, capitaine Watts, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 14 mai G. BEDFORD & BECK, 21, Douane.

POUR NEW YORK.—Le brick GEORGE, capt. Watts, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 14 mai 21, Douane.

POUR NEW-YORK. *Ligne d'Orléans.*—(Jour de départ, Mercredi le 20 courant)—Le packet LOUISA, capt. Osborn, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à 14 m STETSON & AVERY, 89, rue Gravier.

POUR MARSEILLE—Passage seulement.—La barque française INDIANA, capt. Juge, d'une marche supérieure, ayant de superbes emménagemens, peut encore prendre quelques passagers, partira positivement samedi prochain. S'adresser au capitaine à bord ou à F. OXNARD Jr. 12 mai 13, Bank Place.

POUR LA HAVANE.—Le brick fin voilier APALACHICOLA, nouvellement doublé en cuivre, capitaine Gustavus Schneidaw, partira sous peu. Il peut prendre cent balles de coton sur le pont et recevoir convenablement des passagers. S'adresser à 9 mai A. CAPDEVIELLE & CO., 19, rue Toulouse.

POUR LA HAVANE.—La goélette paquebot FRANCIS-AMY, capitaine Ashby, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à 14 mai R. GRONING & Co.

DEMANDE.—On désire acheter une goélette, d'une marche supérieure, jaugeant de 90 à 100 tonneaux, et ayant une chambre pour passagers. S'adresser à Mr. Buisson, au coin de la rue Ste-Anne et la rue Bourbon, chez Mme. Gicquel. 2 mai—6

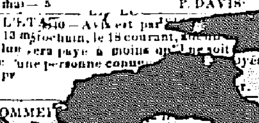
HOTEL DE MANDEVILLE
LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il fera l'ouverture de son hôtel le 16 mai.
Prix de la pension par mois $40
Enfans 30
Domestiques 30
Par jour 2
On y trouvera maisons de bains, salle de billards, écuries, remises etc. 6 mai—3 P. DAVIS.

BANQUE DE L'ETAT—AVIS [...] Orléans, le 13 mai 1840, [...] 16 courant, [...] sur cette banque [...] ordre et présenté par [...] de cette Banque [...]

BANQUE DU COMMERCE [...] par les emp[...] RICHARD RELF, Caissier.

[...] CE DE LA Nlle. ORLEANS. [...] Nouvelle-Orléans, le 14 mai 1840. [...] partir de lundi, 18 courant, aucun [...] ne sera payé à moins qu'il [...] par une personne connue [...] GEO O HALL, Caissier.

[...] DES CITOYENS DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans, 12 mai 1840. [...] 14 du courant, aucun check sur cette Banque [...] à moins qu'il ne soit fait à l'ordre de, par une personne connue des officiers de la Banque.
Par ordre de la Direction.
13 m. J. B. PERRAULT, Caissier.

ON DEMANDE à acheter une machine à vapeur en bon état, de la force d'environ 30 chevaux. S'adresser à M. J. Mayhew, 119, rue Dauphine 14 mai—3

COMPAGNIE D'ALABAMA CITY—Avis est donné qu'une élection de directeurs pour servir l'année courante, aura lieu à Alabama City lundi, le 1er juin prochain, entre midi et 2 heures P. M. SAM. MORGAN, 15 mai—1 1er juin Secrétaire.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
IL a été volé chez le souscripteur, rue Marigny, entre la rue de la Victoire et la Levée dans la nuit du 13, les articles suivants: 1 grande cuillière à soupe, 1 petite, 6 fourchettes, 3 cuillières à café et 2 couverts d'enfant. Le tout en argent et sans marque, à l'exception des quatre dernières pièces qui portent les noms de Léontine et Lodoïska L. Bercier. La Récompense ci-dessus sera comptée à celui qui rapportera les objets volés.
15 mai—2 J. F. LAMBERT BERCIER.

AVIS.—Le soussigné, agent de la maison Godet, Mordeque & Co., de Vera-Cruz, informe ses amis et le public qu'il a établi son bureau d'agence dans la rue Toulouse, entre les rues de Chartres et de la Levée, où il est prêt à recevoir et exécuter tous les ordres et les affaires qu'on voudra lui confier.
14 m A. VAUDRICOURT

MOULIN A SCIE DE ROBINVILLE.
Rive droite, paroisse Jefferson.
LES soussignés, ayant leur Moulin en opération, sont prêts à exécuter les ordres pour bois de charpente, lattes et essentes, qui pourront leur être transmis, soit audit moulin, soit au magasin de Victor David, rue de la Vieille-Levée.
Paroisse Jefferson, 13 mai 1840.
14 m. JOHN B. DAVID & Co.

TOILE et Corde d'Emballage—109 pièces Toile et 100 rouleaux de corde de qualité supérieure, reçus par l'Indiana, à vendre par Wm. G. HEWES & Co, 16 mai rue Natchez.
SEL—4000 sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement et à vendre en quantités au gré des acheteurs, par E. F. JENKINS, 7 m Enc. Poydras et Magasins.
SEL—5000 sacs de 2 boisseaux chaque, sel des Iles Turques, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par E. F. JENKINS, 7 mai Enc. Poydras et Magasins.
LE soussigné, négociant en sel a constamment en main, un approvisionnement de sel fin et gros de Liverpool et des Iles Turques, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par E. F. JENKINS, 7 mai Enc. Poydras, et des Magasins.
SEL—4000 sacs sel fin et gros de Liverpool en débarquement des navires Platina et Woodstock, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par ALEX. PARK, 91 Commune. 8 mai
A VENDRE en débarquement du brick le Coq—100 barriques vin rouge, par CH. DUFOUR, 4 Carondelet. 13 mai
LIQUEURS—300 barils genièvre et eau-de-vie du pays, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 15 mai 40, rue Gravier.
EAU-DE-VIE DE PECHES—50 barils, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 15 mai 40, rue Gravier.
CONFITURES en boîtes, sirop de vinaigre, câpres et cornichons, cerises à l'eau de vie à vendre par DAVIS & HOBART, 15m 16, Douane.
HARICOTS blancs—60 barils haricots du Nord à vendre par DAVIS & HOBART, 15 mai 16, Douane.
SALSEPAREILLE!!!—4000 livres de Salsepareille nouvelle récolte, reçue par la goélette Walker, à vendre par L. DELOCHE, 30 avril encoignure Dumaine et Bourbon.

AVIS.
HOTEL D'ELKINS, FORT DU BAYOU ST.-JEAN, *Au Vieux Chemin du Lac.*
LES soussignés ont l'honneur d'informer respectueusement les Messieurs et Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'ils feront l'ouverture de leur établissement Dimanche prochain, 17 du courant; il y aura table d'hôte tous les dimanches à 3 heures—Prix $1 50.
Des appartements seront à la disposition des personnes qui désireront passer la saison ou seulement quelques jours à la campagne.
13 mai—6 BINET.

AVIS.
LE mandat que j'avais confié à M. A. Seghaux, avocat à la Nouvelle-Orléans, étant expiré, et n'étant pas renouvelé, c'est à moi directement que toutes les réclamations devront être adressées. Je déclare ici remercier publiquement M. Séghaux, de ses soins et avoir toujours été satisfait de son administration. A. VARNEY,
13 mai—3t1j Paroisse St. Jacques.

ACIER DE HASENCLEVER.
LE soussigné a en magasin et tiendra constamment un approvisionnement de l'acier bien connu et garanti de Mrs. JOHN BERND. HASENCLEVER & SONS REMSCHEID, qu'il offre à vendre en quantités convenables aux acheteurs. HUGO C. GILDEMEESTER,
19 fev—6m 45, rue Bienville.

FER DE SUEDE.
LE soussigné a constamment en mains un approvisionnement de fer plat de 1/4 sur 1 1/4 jusqu'à 12 sur 1 1/2; de carré de 1/2 à 2 pouces; de rond de 1/2 à 2 pouces. Les marchands de fer pourront toujours être approvisionnés par parties à leur gré à des conditions libérales. HUGO C. GILDEMEESTER,
19 fev—6m 45, rue Bienville

GENIEVRE DE HOLLANDE.
LE soussigné a en débarquement du brick Alwina, de Rotterdam, envoyé de MM. [...] pipes genièvre de Hollande de la marque bien connue du bateau à vapeur, qu'il offre à vendre [...] HUGO C. GILDEMEESTER,
19 fev—6m 45, rue Bienville

A VIS AUX BLANCHISSEUSES—[illegible]

[...] sera vendu sur la Levée, [...] débarquement de la goélette Stant[...] 15 PIPES GENIEVRE DE HOL[...] Conditions à la vente.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu samedi, le 16 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, No. 29, rue Conti, un assortiment de sole à coudre, mouchoirs de soie, cravates de soie d'Italie, de crêpe blanc, noir et vert, mousseline rayée, ruban noir, bombazine noir, mouchoirs Madras, osnaburgs, cravates lavantine noir, épingles, ainsi qu'un bel assortiment de couteaux anglais et pistolets. 16 mai

PAR FERNANDEZ & WHITING.
LA DERNIÈRE VENTE SANS RESERVE
Du fonds d'Articles de Fantaisie de Londres et de Paris, De Mr. A. M. Dellatorres.
SERA faite aujourd'hui samedi, 16 mai, à 10 heures du matin, au magasin rue Royale, no. 160,
Parmi les articles qui seront vendus sont deux baromètres pour navires; télescopes de jour et de nuit des meilleurs facteurs de Londres; des tables à ouvrages, des bureaux à écrire et quantité d'autres articles, d'après les catalogues. 16 mai

PAR JOS. A. BEARD
ESCLAVES CREOLES DE PRIX.
Vendus avant la grande vente de Propriétés.
IL sera vendu, aujourd'hui, samedi, 16, courant, à midi, à la Salle de Bains, de la rue St-Louis, sans réserve:
LUCRETIA, âgée d'environ 42 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique.
HANNAH, sa fille, âgée de 14 ans, bonne domestique.
Les esclaves ci-dessus sont créoles et pleinement garanties des vices et maladies prévus par la loi.
L'acte de vente sera passé pardevant J. B. Marks, esq., not. pub., aux frais des acquéreurs.
Conditions—Comptant. 16 mai

PAR J. A. BEARD.
ESCLAVES DE PRIX.
IL sera vendu, à l'encan, aujourd'hui Samedi, 16 courant, à 11 heures et demie, à l'Arcade Banks, les esclaves de prix suivants:
SALLY, âgée de 22 ans, bonne négresse de champs.
GEORGE, âgé de 35 ans, bon cocher.
HANNAH, do. 30 ans, domestique, cuisinière, et son enfant.
CHARLOTTE, de 11 ans.
JUDITH, de 30 ans cuisinière et blanchisseuse.
PEGG, de 30 ans, bonne domestique, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
FERABA, âgée de 26 ans, bonne cuisinière et blanchisseuse.
SUCKER, de 32 ans, nègre de champ et un peu ouvrier.
SANCHO, de 25 ans, nègre de champs.
Les actes de vente pardevant J. B. Marks, Esq. not. pub. aux frais des acquéreurs. 16 m

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu samedi, 16 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No. 29, pour compte de qui il appartiendra,
6 caisses toile à draps de 5/4, 6/4 et 10/4. 16 mai

PAR FERNANDEZ & WHITING.
LUNDI prochain, 18 du courant, à midi, à la Bourse de la Salle des Bains, il sera vendu,
Un Terrain situé au faubourg Tremé, rue St Philippe, entre St. Claude et Tremé, borné d'un côté par la propriété de A. Courcelle, et de l'autre par celle de Jean Sabourin; le terrain mesure trente deux pieds américain de face, sur cent vingt pieds de profondeur, avec une petite maison en bois et cuisine en mauvais état.
Un Terrain situé à la Métairie, rue Jackson, mesurant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, mesure française, borné par les terrains de M. Jean Sabourin.
Conditions: Six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente en l'étude de Joseph Cuvillier, not. public.

PAR FERNANDEZ & WHITING
Vente de propriétés de valeur sur le chemin du Bayou.
IL sera vendu le Samedi, 16 mai, à la Bourse St. Louis, à midi,
Cette propriété de valeur appartenant à Mme. Griffon, située sur le chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny, sur laquelle est une maison belle et commode, et d'autres bâtisses; et qui est une maison de résidence agréable, mesurant 120 pieds sur le chemin du Bayou, sur 106 pieds 6 pouces de profondeur. Le terrain est désigné sur un plan dressé par Joseph Pilié, daté du 15 mars 1830 et déposé dans l'étude de L. T. Caire, notaire public.
La propriété ci-dessus est désignée par le No. 2 sur le plan.
Le lot No. 1 mesure 40 pieds 3 pouces, mesure française, sur le chemin du Bayou, sur 103 pieds de profondeur et est contigu au lot No. 2, adjoignant le lot sur lequel est la maison et une partie du jardin.
Le lot No. 3 mesure 41 pieds, 4 pouces et 3 lignes sur le chemin du Bayou, sur 136 pieds 2 pouces 9 lignes et 40 pieds sur la rue de l'Hôpital.
Il y a sur ce lot une grande bâtisse, écurie, &c.
La propriété ci-dessus est maintenant louée; elle est dans un bon état et peut être examinée par toute personne désirant l'acheter.
En outre—75 actions du fond de la Banque de l'Union.
Conditions—Les actions comptant—Pour la propriété No. 2, l'acheteur se chargera du payement de $2,625 dûes à la Banque de l'Union, par règlements annuels—Pour la balance—1/4 comptant, 1/4 à 6 mois, 1/4 à 12 mois et 1/4 à 18 mois de crédit, en billets par coupons, souscrits et endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement et intérêt à raison de 10 pour cent par an en cas de non paiement.
Les billets et l'argent comptant seront déposés entre les mains du notaire public, jusqu'à ce que hypothèque en faveur des héritiers mineurs soit radiée.
Les actes de vente pardevant Louis T. Caire, not. pub. aux frais des acquéreurs. 30 avril—14

PAR BACHELET CALHOUN [...]
[...] Verandah [...] la rue Constance, ensemble avec le[...] trouve, mesurant 60 pieds de face sur 120 [...] deur.
Conditions—12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque jusqu'à [...]
[...] ORDRE DE [...] 11 mai

PAR [...] SYNDICS.
IL sera vendu, lundi 24 courant, rue Saint-Louis, vis-à-vis la Banque de Cité, un Cheval et un Cabriolet, cédés par R. Salaun à ses créanciers.
Conditions comptant. 14 m—3

PAROISSE D'IBERVILLE—Vente par la Cour des Preuves—Le 21 mai 1840, il sera exposé en vente publique tous les biens dépendans de la succession de feu Jean Estevan, consistant en:
1. Une habitation de 4 1/2 arpents plus ou moins de face sur quarante arpents de profondeur et un second concession ayant une superficie égale à celle de la première, située dans la paroisse d'Iberville, rive gauche du fleuve, à environ un mille plus haut que l'église St. Gabriel.
2. Cent cinquante actions dans la banque des Citoyens de la Louisiane, se montant à la somme de quinze mille piastres qui seront vendues avec la dite habitation, laquelle se trouve hypothéquée en garantie des dites actions, et pour l'emprunt fait par le dit défunt en sa qualité d'actionnaire, se montant à $7500, échu le 1er mai 1840, l'acquéreur prenant lieu et place de l'emprunteur.
3o Le tiers indivis d'un habitation de 11 arpents de face au Mississipi, sur 34 arpents, plus ou moins de profondeur, située à environ une lieue plus bas que l'église St. Gabriel, rive gauche du fleuve, avec le tiers de deux cents cinquante actions de cent piastres chaque, reposant sur la dite habitation, l'acquéreur se faisant fort le paiement d'un prêt de $7500 accordé au défunt et à Mme. Marie Rivas, Ve. Estevan co-propriétaires de cette habitation et desdites 250 actions sur le crédit des dites actions, échu le 1er mai 1840. Le montant des dites dettes sera pris en déduction sur le montant de l'adjudication.
4o. Trente et une têtes d'esclaves, plus ou moins.
5o. Des biens mobiliers, consistant en chevaux, bœufs et autres animaux, ustensils aratoires, meubles et autres objets.
Conditions de la vente—Toutes sommes audessous de $20 payables comptant; et toutes sommes de $20 et audessus, payables en mars 1841.
Les esclaves—Sur toute esclave audessous de l'âge de dix ans, dix piastres comptant, et sur tout esclave de l'âge de dix ans et audessus, cent piastres comptant et le restant payable un tiers en mars 1841; un tiers en mars 1842, et un tiers en mars 1843. Pour les terres déduction faite pour les dettes dues à la banque des Citoyens, un tiers payable en mars 1841, un tiers en mars 1842, et un tiers en mars 1843.
Les adjudicataires seront tenus de fournir leurs obligations avec endosseurs à la satisfaction de l'administratrice de la dite succession, payable au bureau du juge de la paroisse d'Iberville, et portant intérêt à raison de dix pour cent par an depuis échéance jusqu'au paiement, en cas de non paiement à maturité.
Hypothèque spéciale sera retenue sur les terres et les esclaves pour sûreté du paiement des obligations qui seront fournies pour le paiement du prix des esclaves resteront en dépôt au bureau du dit juge, jusqu'à ce que les dits esclaves soient libérés de toute hypothèque antérieure à celle qui sera retenue pour sûreté du paiement des dites obligations.
Paroisse d'Iberville, 20 avril 1840.
7 mai—2 JOHN DUTTON, P. Juge.

CAMPECHE—100 tonneaux en lots au gré des acheteurs, à vendre par 15 mai R. GRONING & CO.
HUILE—100 barriques huile de baleine, d'hiver, blanchie à vendre par DAVIS & HOBART, 15 mai 16, Douane.
CRAMBERRIES—10 1/4 de barriques et 60 1/8 do. à vendre par DAVIS & HOBART, 15 mai 16, Douane.
HARICOTS rouges—100 barils haricots rouges à vendre par DAVIS & HOBART, 15 mai 16, Douane.
JAMBONS de famille—101 barils jambons enveloppés, de famille à vendre par LAYET & AMELUNG, 15 mai 17, Commerce.
PORC—300 barils mess, 500 do prime et 200 barils épaules à vendre par LAYET & AMELUNG, 15 mai 17, Commerce.
WHISKEY—200 barils whiskey rectifié et commun à vendre par LAYET & AMELUNG, 16 mai 17, Commerce.
SAINDOUX—600 barillets lard en feuilles supérieur à vendre par LAYET & AMELUNG, 15 m 17 Commerce.
BŒUF—100 barils prime à vendre par LAYET & AMELUNG, 15 mai 17, Commerce.
TOILE et corde—500 pièces de toile et 500 rouleaux de corde à vendre par LAYET & AMELUNG, 15 mai 17, Commerce.
RUM—100 barils Rum de la Nouvelle-Angleterre, en magasin et à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 14 m
MORUES—100 caisses et 12 barriques en débarquement du brick Ellsworth et à vendre par EDWARD SPRAGUE, 14 m 22, rue de la Douane.
MAIS—800 boisseaux en débarquement du steamer Wilmington, à vendre par ABRAHAM TRIER, 31 Gravier. 14 m
RESINE et rebut de résine—300 barils pour les steamers à vendre par N. D. CHAMBERLIN, & Co. 40 Gravier. 12 mai
SAIN-DOUX—150 barils, en bon état, en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 12 mai 66, Camp.
CORDES D'EMBALLAGE DU NORD—50 rouleaux, en magasin et à vendre pour clore un envoi par W. C. TOMPKINS & Co. 66, Camp. 12 mai
TOILES et Cordes d'Emballage—25 pièces de toile et 30 rouleaux de corde, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. 66, Camp. 12 mai
CREME de Savon d'Ambroisie, excellente pour [...] qui se raseront elles mêmes, à vendre par POLLARD & GREEN, 27, Chartres.
ENCRE INDELEBILE pouvant être employée avec ou sans préparation, à vendre en gros et en détail par POLLARD & GREEN, 27, Chartres. 12 mai
WHISKEY—50 barils whiskey, rectifié double, à vendre par MAHARD & BROTHER, 16 mai 38, Nlle. Levée.
TABAC—12 caisses tabac manufacturé à vendre par ANDREWS & BROTHER, 15 mai 80, Camp.
LARD—300 barriques jambons, plats-côtés et épaules de Cincinnati, à vendre par MAHARD & BRO. 38, Nlle. Levée. 9 mai

[...] 50 caisses [...] 25 paniers [...]

A[...] AUJOURD'HUI [...] P. M. il sera vendu [...] des Etats-Unis, par ordre du ma[...] maîtres de l'armée des Etats-Unis, au Faubourg Tier[...] 2440 sacs de maïs vides, en débarquement de la goélette Victoria.

MULETS! MULETS!!
PAR JOS. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan, ce matin, 16 courant, à 10 heures, à l'écurie de Tattersall, encoignure St. Charles et Gravier, sept beaux mulets.
Conditions:—Comptant. 16 mai—1.

PAR VINCENT, VIGNIE & DE FERIET.
IL sera vendu, Mardi prochain, 19 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis entre les rues de Chartres et Royale, une jeune mulatresse nommée NEOMI, âgée de dix ans, domestique de maison, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur.
Conditions—Comptant. 16 m

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, lundi le 18 du courant, à 10 heures A. M. son magasin d'encan No. 29, rue Conti, par ordre et à l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,
7 caisses de toile d'Irlande avariée importée à navire Platina, capitaine Duncan, venant de Liverpool. 16 mai

PAR M. BARNETT Sen.
Vente de Syndic.
IL sera vendu le samedi 20 juin 1840, à midi, à la Salle des Bains de l'Hôtel St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, daté du 19 février 1840, les propriétés suivantes, étant une partie de celles abandonnées par Cornelius Hurst à ses créanciers:
3 Ilets de terre dans la ville de Hurstville, désignés par les numéros 32, 33 et 34.
Conditions:—Un cinquième comptant, et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, et portant intérêt à raison de dix pour cent par an, en cas de non payement, à partir de leur échéance; sans que cette clause puisse autoriser à en retarder le payement.
21 actions du fond capital de la banque de Carrollton, sur 4 desquelles quatre cent piastres ont déjà été payées, et mille piastres sur les vingt autres restant.
Conditions.—Six mois de crédit, en billets souscrits et endossés à la satisfaction du syndic, avec intérêt à raison de 10 pour cent par an s'ils ne sont pas payés à leur échéance, sans que cette clause puisse autoriser à en retarder le payement.
100 actions du fond capital de la compagnie du chemin de fer de Nashville, sur lesquelles cent piastres ont été payées.
Conditions—Comptant.
Les actes de vente pardevant C. Barnett, not. pub. aux frais des acquéreurs.
16 mai—4—16 et 28 m. 12 et 20 juin.

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de Tabac avarié.
IL sera vendu samedi au 16 courant à 4 heures, à l'entrepôt de tabac occupé par M. S. Turner, connu sous le nom de presse à coton du Mississipi
23 boucauts tabac avarié vendus pour compte de qui il appartiendra. Conditions comptant. 15 mai—2

Vente pour compte de qui il appartiendra.
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan, samedi 16 courant, à 4 heures de l'après-midi, sur la Levée, entre les rues Poydras et Girod:
200 demi barils bœuf mess. 50 barils de [...]
Conditions comptant. 16 mai

PAR P. DUBERTRAND
IL sera vendu le samedi, 16 mai courant, à 10 heures A. M. précises au magasin situé rue St. Louis, No. 47, entre Chartres et Levée,
Un assortiment général de groceries. 1 mai—4

Vente par colis de marchandises sèches.
PAR VINCENT, VIGNIE & DE FERIET.
IL sera vendu lundi prochain, le 18 courant, à 10 heures A. M. au premier étage de notre magasin d'encan, rue de Chartres, No. 112,
Une grande quantité de marchandises sèches étrangères et du pays.
Conditions à la vente. 15 mai

TABAC.
PAR A. L. FERNET
IL sera vendu lundi prochain, le 18 courant, à 3 heures P. M. sur la Levée, en face des magasins de M. Seghers, entre les rues St. Louis et Toulouse:
100 surons tabac de Cuba,
100 douzaines de bottes de cigares
Conditions: $300 comptant, au-dessus de cette somme 60 jours en billets endossés à la satisfaction du vendeur.
15 mai—4

PAR F. E. TRICOU.
IL sera vendu le Vendredi, 22 Mai à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
1o. Un TERRAIN de 62 pieds de face aux rues Remparts et Bassin, sur 120 pieds de face à la rue Conti, mesure française, formant les encoignures des rues Remparts et Conti, et Conti et Bassin. Il y a sur ce terrain une très jolie maison basse en briques et couverte en ardoises, composée de 4 chambres, cabinets, une galerie, deux cabinets et sur le derrière et sous le même toit, une grande chambre ou galetas et deux salles, le tout parfaitement clos, 2 chambres en mansardes; et sous la galerie, une cuisine, 2 étages un en briques et couverte en ardoises, composée de 6 pièces, cour cuisine en briques, puits en briques et deux citernes [...] Dans le fond, un joli jardin.
2o. Un terrain de 41 pieds de face à la rue Bourbon, sur 70 à 71 pieds de face à la rue d'Orléans, dont il forme l'encoignure. Il y a sur ce terrain une maison en bois.
Conditions: un dixième comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les frais de vente pardevant Carlile Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs. 16 mai—6

PAR J. A. BEARD [...]
[...] Vente d'un Magasin.
[...] vendu à l'encan, lundi le 18 courant, à la B[ourse] St. Louis, ce beau magasin en briques à l'épreuve du feu, portant le no. 10 des bâtisses de triangle, dans la 2me municipalité, en face de la batture, et mesurant 23 pieds 1 pouce de face sur 93 pieds 8 pouces sur le derrière, donnant sur un passage commun aux autres bâtisses, et 58 pieds 3 pouces de profondeur.
Conditions—$3000 comptant, et l'acheteur se chargera en outre du paiement d'un billet de $1500 du 1 à 17 septembre 1841, et la balance à un an de terme en billets endossés à la satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente par devant H. B. Cenas, not. pub. aux frais de l'acquéreur.

PAR M. BARNETT Sr.
IL sera vendu lundi, le 18 à 10 heures A. M. dans le magasin situé dans la rue de Chartres entre les rues St. Louis et Toulouse
Une quantité de vieux cuivre sauvé de l'incendie du [...]
Conditions à la vente.

PROPRIETES DE VALEUR.
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan, samedi 16 courant, à midi, à la Salle des Bains de la Bourse St-Louis,
Trois lots de terre situés près de la jonction du chemin de fer du lac Pontchartrain et du Golfe du Mexique, dans le faubourg Franklin, dans l'îlet borné par les rues des Bons-Enfans, Marigny, Moralès et Mandeville. Chaque lot mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Marigny, sur 120 pieds de profondeur.
Un lot de terre situé dans la rue Moralès, mesurant 24 pieds sur 120 pieds de profondeur.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an. 14 m

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu samedi, le 16 courant, à la Bourse St. Louis, à midi,
L'esclave BETSY, griffonne âgée d'environ 21 ans, cuisinière, blanchisseuse, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi, excepté du vice de marronnage.
Les actes de vente pardevant W. Y. Lewis. 12 mai

VENTE DE SYNDIC.
Edouard Duplessis et ses créanciers et les créanciers de Porch et Duplessis.
PAR L. A. GARIDEL.
IL sera vendu le samedi, 16 mai 1840, à midi précis, dans la salle des bains de l'Hôtel St. Louis, entre Chartres et Royale, les propriétés ci-après décrites, abandonnées par les dits insolvables à leurs créanciers:
1o Une certaine portion de terre située dans le faubourg Lafayette, formant partie d'un lot désigné par le No. 7 dans l'îlet No 8, d'après un plan levé le 5 mars 1829 par Joseph Pilié, et annexé à un acte passé pardevant Hugues K. Gordon, not. pub., le 14 avril 1829. Ladite portion de terre mesurant, mesure française, 31 pieds de face à la rue Braidard sur 116 pieds de profondeur.
2o Une certaine portion de terre partie d'un lot désigné par le No 13, dans l'îlet No. 9, mesurant, mesure française, 31 pieds de face à la rue Café sur 116 pieds de profondeur.
3o Une certaine portion de terre formant partie du lot No. 14, dans l'îlet No. 9, et mesurant, mesure française, 31 pieds de face à la rue Café, sur 116 pieds de profondeur.
Conditions—1, 2 et 3 ans de terme en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
4o Aussi 6 actions de fond capital de l'Hôtel de la passe Christian sur lesquelles $125 ont été payées.
Conditions comptant.
5o Une certaine étendue de terre, la même qui a autrefois appartenu à John Longpré, et située au bayou St. Jean, mesurant 145 pieds plus ou moins, sur sa face au bayou et 2 arpents, plus ou moins, de profondeur, bornée d'un côté par R. Alpuente ou ses ayant cause, d'un autre côté par les héritiers de Jarrau ou leur ayant cause, et dans le fond par Etienne Boquigny ou ses ayant cause, ensemble avec les améliorations y existant.
Conditions comptant.
6o Un lot de terre situé dans le faubourg Annonciation, désigné par le No. 1, sur un plan levé, le 8 avril 1830, par Joseph Pilié, et déposé en l'étude de Félix de Armas, not. pub., le 7 mai 1830. Ledit lot mesurant, mesure anglaise, 95 pieds 11 pouces de face à la rue du Marché, et 47 pieds 11 1/2 pouces de face à la place du marché, ensemble avec les bâtisses et améliorations y existant.
7o Un lot de terre situé dans le faubourg Delord, désigné par le No 9, sur un plan levé le 8 juin 1831, par L. Bringier, annexé à un acte passé pardevant W. Christy, notaire, le 15 du même mois. Ledit lot formant une encoignure et mesurant 23 pieds 10 pouces de face à la promenade des Tritons, sur 114 pieds 7 lignes de profondeur et face à la rue Barchus, 22 pieds 11 pouces et 2 lignes de largeur.
8o Un lot de terre attenant au précédent, désigné par le No. 10, mesurant 25 pieds de face à la rue Bacchus, 114 pieds 8 pouces et 6 lignes sur un côté et 113 pieds 9 pouces 1 ligne sur le côté opposé le tout mesure américaine, ensemble avec toutes les améliorations y existant.
9o 70 actions du fond capital de la Banque des Citoyens, garanties par hypothèque sur les trois propriétés décrites en dernier lieu.
Conditions—Pour les actions, comptant, pour les propriétés désignées comme 6o, 7o, 8o, un dixième comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de terme, en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Tous les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs par devant H. B. Cenas, not. pub.
Tout billet qui ne sera pas payé à l'échéance, portera un intérêt de 10 0/0 l'an, jusqu'à parfait paiement, bien entendu que cette clause ne pourra être interprétée de manière à retarder le paiement d'aucun billet.
15 avril—12 et 24 av. 4 et 16 mai

COUR DES PREUVES—Attendu que Bernard Doulin a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les Lettres de Curatelle à la succession vacante de feu George Oliver, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour,
14 m W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testam.

COUR DES PREUVES—Attendu que Francis Bryde a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Patrick Garland décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la cour.
11 mai W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des testaments.

UNE personne d'un âge mûr, parlant le français, l'anglais, le latin et l'allemand désire trouver une place comme instituteur dans une famille à la campagne. Elle aurait une connaissance particulière de l'agriculture et pourrait être utile à un habitant. S'adresser au bureau de l'Abeille. 9 mai—2

PENSION BOURGEOISE—Madame Bernard a pris la maison [illegible]

MAISON A LOUER A MANDEVILLE [illegible]